



SPIP DE COMPIEGNE TITANIC : Version pénitentiaire....

En avril est venu le temps des mutations, en été est venu le temps des départs...

Quoi de plus normal.

En juillet, puis septembre, est venu le temps des réorganisations, de façon anarchique comme d'habitude. Des choses dites, d'autres pas, des secrets de polichinelle, entre responsables hiérarchiques, histoire de ne pas avoir de levée de boucliers des agents.

Toujours la même histoire...

Voilà aujourd'hui la situation sur le SPIP de Compiègne : Quatre titulaires, deux stagiaires pré affectés, un agent administratif à 80% et un agent PSE. Sur les 4 CPIP titulaires, un est à mi temps sur la maison d'arrêt car jusqu'à sa fermeture, encore des CAP, encore des débats, encore des LSC, encore des permissions et tout le reste !

Cette antenne est le théâtre de conditions de travail déplorables et d'une hiérarchie quasiment absente.

Les chiffres de ce service, personne ne les connaît. Certes un tableau d'effectif a été conçu mais depuis quelques temps, un mot de passe le protège. Peut être pour éviter que les agents se plaignent ?? Pourtant la souffrance au travail dans le service est bien présente... Si encore il n'y avait que cela...

Bien évidemment les CPIP doivent prendre le secrétariat lors des absences le mercredi de l'agent administratif et pendant les congés aussi. Trop c'est trop. **Les agents ont osé dire non !**

Et là le drame, nous avons heurté l'iceberg !!

La responsable de l'antenne s'est vue renforcée par la direction du SPIP pour imposer ses desideratas lors d'une réunion de service.

Lors de cette réunion, Mr le DFSPIP et son adjointe ont fait comprendre que c'est impensable que le cadre du service assume le secrétariat. En revanche, ce n'est pas impensable que ce soit les CPIP !

MR LE DFSPIP, estime que la situation est déplorable, et nous sommes d'accord pour une fois, la situation de ce service est déplorable, surtout lorsque l'Adjointe au DFSPIP se dit choquée par le fait que les CPIP refusent de faire le secrétariat et que celle-ci estime que l'équipe aurait du accepter de faire le secrétariat et interpellé après la direction !!

Dialogue de sourds, comme toujours.

Des propositions il y en a eu pendant cette réunion, certes. Mais aucune permettant d'alléger la charge de travail exponentielle. Aucune à part demander au CPIP de faire du secrétariat pour combler l'absence de personnel et alourdir encore la charge de travail existante !

A Compiègne ou ailleurs, les CPIP n'ont pas à remplacer le secrétariat en cas d'absence de celui-ci, c'est à l'Administration de trouver des solutions en adéquation avec les missions de chaque corps de métier !!

Le 27/10/2015